AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

Attijari bank

Siège Social: 24, rue Hédi Karray - Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

Attijari Bank publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr Walid BEN AYED (Consulting & Financial Firm) et Mr Borhen CHEBBI (ECC MAZARS).

ATTIJARI BANK BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2025

(UNITE : EN MILLIER DE DINARS)

	NOTE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024 (*)	VARIAT	
ACTIFS					MONTANT	%
AC1- CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP ET TGT	(1-1)	2 031 376	1 603 468	1 731 173	300 203	17,3
AC2- CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS *	(1-2)	409 748	719 321	404 608	5 140	1,39
AC3- CREANCES SUR LA CLIENTELE *	(1-3)	7 306 190	7 424 984	7 323 736	(17 546)	-0,2
AC4- PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	(1-4)	32 246	23 849	29 283	2 963	10,1
AC5- PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	(1-5)	2 398 513	1 696 050	1 927 220	471 293	24,5
AC6- VALEURS IMMOBILISEES	(1-6)	144 427	140 582	149 597	(5 170)	-3,5
AC7- AUTRES ACTIFS	(1-7)	643 241	618 245	641 144	2 097	0,3
TOTAL ACTIF		12 965 741	12 226 500	12 206 761	758 979	6,2
Passifs						
PA1- Banque Centrale et CCP	(2-1)	287 360		-	287 360	
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers *	(2-2)	35 119	37 324	34 154	965	2,8
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle *	(2-3)	11 175 895	10 653 970	10 635 556	540 339	5,1
PA4- Emprunts et ressources spéciales	(2-4)	115 509	101 236	78 809	36 700	46,6
PA5- Autres passifs	(2-5)	337 831	438 203	350 460	(12 629)	-3,6
TOTAL PASSIF		11 951 714	11 230 732	11 098 979	852 735	7,7
CAPITAUX PROPRES						
CP1- Capital		250 000	210 000	210 000	40 000	19,0
CP2- Réserves		540 021	504 886	504 959	35 062	6,9
CP3- Actions propres		-	-	-	-	0,0
CP4- Autres capitaux propres		3 646	3 646	3 646	0	0,0
CP5- Résultats reportés		104 177	156 793	156 789	(52 612)	33,6
CP6- Résultat de la période		116 183	120 442	232 388	(116 205)	50,0
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1 014 027	995 767	1 107 782	(93 755)	-8,5
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		12 965 741	12 226 500	12 206 761	758 980	6,2

ATTIJARI BANK ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2025

(UNITE : en millier de Dinars)

	Note	Note 20/04/2025	20/04/2024	21/12/2024	Variation	
		30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024 -	Montant	%
PASSIFS EVENTUELS						
HB1- Cautions, avals et autres garanties données	(4-1)	658 304	673 414	799 892	(141588)	-17,7%
HB2- Crédits documentaires	(4-2)	169 914	382 015	210 424	(40 510)	-19,3%
HB3- Actifs donnés en garantie	(4-3)	318 000	0	0	318 000	-!
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 146 218	1 055 429	1 010 316	135 902	13,5%
ENGAGEMENTS DONNES	(4-4)					
HB4- Engagements de financement donnés		334 745	412 533	324 458	10 287	3,2%
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		334 745	412 533	324 458	10 287	3,2%
ENGAGEMENTS RECUS	(4-5)					
HB7- Garanties reçues		2 947 102	3 003 902	3 044 684	(97 582)	-3.2%

ATTIJARI BANK ETAT DE RESULTAT PERIODE DU 01 JANVIER 2025 AU 30 JUIN 2025

(UNITE : en millier de Dinars)

	Note	30/06/2025	30/06/2024 (*)	Exercice 2024	Variation Montant	juin/juin %
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE						
PR1- Intérêts et revenus assimilés	(5-1)	379 877	393 100	797 233	(13 223)	-3,4%
PR2- Commissions (en produits)	(5-2)	75 637	74 226	149 598	1 411	1,9%
PR3- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3)	36 235	31 706	68 492	4 529	14,3%
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4)	92 777	69 976	137 638	22 801	32,6%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		584 526	569 008	1 152 961	15 518	2,7%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE						
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées	(5-5)	(218 952)	(210 104)	(426 053)	(8 848)	4,2%
CH2- Commissions encourues		(9 119)	(9 382)	(19 013)	263	-2,8%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		(228 071)	(219 485)	(445 066)	(8 585)	3,9%
PRODUIT NET BANCAIRE		356 455	349 522	707 895	6 933	2,0%
PR5\CH4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, hors bilan et passif		(13 225)	(15 179)	(42 634)	1 955	-12,9%
PR6\CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement	(5-6)	1 859	7 257	4 954	(5 398)	-74,4%
PR7- Autres produits d'exploitation		7 909	6 481	16 769	1 428	22,0%
CH6- Frais de personnel	(5-7)	(131 753)	(121 149)	(240 754)	(10 604)	8,8%
CH7- Charges générales d'exploitation	(5-8)	(44 269)	(35 316)	(79 603)	(8 953)	25,4%
CH8- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(9 901)	(9 390)	(18 910)	(511)	5,4%
RESULTAT D'EXPLOITATION		167 075	182 226	347 717	(15 151)	-8,3%
PR8\CH9- Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		(926)	278	2 004	(1 204)	-433,4%
CH11- Impôt sur les bénéfices		(49 966)	(62 062)	(117 333)	12 096	-19,5%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		116 183	120 442	232 388	(4 259)	-3,5%
PR9\CH10- Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		(0)	(0)	(0)	(0)	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		116 183	120 442	232 388	(4 259)	-3,5%
RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		116 183	120 442	232 388	(4 259)	-3,5%
Résultat de base par action (en DT)	(5-9)	2,32	2,41	4,65	-0,09	-3,5%
Résultat dilué par action (en DT)	(5-9)	2,32	2,41	4,65	-0,09	-3,5%
						

^(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ATTIJARI BANK ETAT DES FLUX DE TRESORERIE PERIODE DU 01 JANVIER 2025 AU 30 JUIN 2025

(UNITE : en millier de Dinars)

	Note	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2024	30/06/2024	30/06/2024	30/06/2024	30/06/2024	30/06/2024	30/06/2024	6/2024 Exercice	Varia	
				2024	Montant	%							
ACTIVITES D'EXPLOITATION													
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		475 974	491 435	1 037 001	(561 027)	(54,1%)							
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(234 695)	(230 548)	(437 206)	202 511	(46,3%)							
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		69 067	49 511	(1 014)	70 081	(6908,9%)							
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(7 936)	(327 591)	(361 410)	353 474	(97,8%)							
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		545 490	585 725	582 028	(36 539)	(6,3%)							
Titres de placement		2 044	630	(4 165)	6 209	(149,1%)							
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(205 389)	(175 249)	(359 744)	154 355	(42,9%)							
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		41 610	70 326	(31 113)	72 722	(233,7%)							
Impôts sur les bénéfices		(49 242)	(68 411)	(109 155)	59 913	(54,9%)							
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		636 922	395 827	315 223	321 699	102,1%							
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT													
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		76 214	81 609	138 342	(62 128)	(44,9%)							
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(452 871)	(111 041)	(333 585)	(119 285)	35,8%							
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(4 731)	(7 606)	(26 141)	21 409	(81,9%)							
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(381 388)	(37 038)	(221 384)	(160 004)	72,3%							
ACTIVITES DE FINANCEMENT													
Emission d'actions		0	0	0	0	-							
Emission d'emprunts		0	0	0	0	-							
Remboursement d'emprunts		40 000	(2 314)	(6 414)	46 414	(723,7%)							
Augmentation / diminution ressources spéciales		(6 152)	593	(14 277)	8 124	(56,9%)							
Dividendes versés		(210 000)	(183 339)	(183 339)	(26 661)	14,5%							
Flux sur fonds social		63	70	138	(75)	(54,5%)							
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		(176 090)	(184 990)	(203 892)	27 802	(13,6%)							
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		79 444	173 799	(110 053)	189 497	(172,2%)							
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		1 841 249	1 951 302	1 951 302	(110 053)	(5,6%)							
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	(6)	1 920 693	2 125 101	1 841 249	79 444	4,3%							

Notes aux états financiers au 30 juin 2025

1- Présentation de la banque

Attijari bank est une société anonyme au capital de 250 000 000 dinars, régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Le capital social est divisé en 50 000 000 actions d'une valeur nominale de cinq dinars chacune est détenue à hauteur de 57,35% par des actionnaires étrangers.

Actionnaire	Quantité	Montant	% de détention
Actionnaires Etrangers	28 674 221	143 371 105	57,35%
Actionnaires Tunisiens	21 325 779	106 628 895	42,65%
Total	50 000 000	250 000 000	100,00%

Le siège social de la banque est sis à 24 Rue Hedi Karray- Centre Urbain Nord 1080 Tunis.

2- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers d'Attijari bank arrêtés au 30 juin 2025 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

3- Méthodes et principes comptables pertinents applicables

Les états financiers d'Attijari bank sont élaborés sur la base de mesure des éléments d'actifs et du passifs au coût historique. Les principes et méthodes comptables se résument comme suit :

3.1. Créances à la clientèle

3.1.1. Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen et long terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

3.1.2. Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants:

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2: Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par mangue d'information :
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Attijari bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

Classe	Taux
Actifs incertains	20%
Actifs préoccupants	50%
Actifs compromis	100%

Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les dépôts affectés auprès d'Attijari bank (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne...);
- Les garanties reçues de l'Etat Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds national de garantie) et la SOTUGAR ;
- Les garanties réelles : selon les règles édictées par la BCT.

3.1.3. Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars ainsi que les créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

3.1.4. Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

3.1.5. Provision collective

Conformément à la circulaire BCT N°2025-01 du 29 Janvier 2025 dont les dispositions sont applicables à l'exercice 2025 et les exercices ultérieurs, la banque a constitué au titre de l'année 2025 des provisions à caractère général dites « provisions collectives » sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1).

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie de détermination des provisions collectives prévue par la circulaire aux banques et aux établissements financiers n° 2025-01 du 29 Janvier 2025. Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes, par segment de clientèle et par secteur d'activité.
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe de contreparties, lequel taux est estimé sur un historique de 7 ans le plus récent y compris l'année de référence et compte non tenu de l'année 2020. Ce taux correspond aux risques additionnels de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 de l'année N-1. Les risques additionnels étant calculés à partir des aggravations annuelles de classe (engagement 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année N).

En application de la nouvelle méthodologie, les taux de migration historiques du groupe de contreparties sont majorés par les facteurs d'ajustement « Δgi » suivants :

Groupe de contreparties	Taux
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	6,75%
Industries mécaniques et électriques	2,75%
Industries agroalimentaires y compris les oléifacteurs	2,75%
Industries pharmaceutiques	0,50%
Autres industries	3,50%
BTP	6,25%
Tourisme y compris les agences de voyage	7,75%
Promotion immobilière	6,75%
Commerce	3,25%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	0,75%
Autres services y compris les agences de location de voitures	4,25%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	6,00%
Autres organismes publics	2,50%
Particuliers	
Particuliers du secteur privé : Crédits logements	2,00%
Particuliers du secteur privé : Crédits à la consommation	3,25%
Particuliers du secteur public : Crédits logements	0,50%
Particuliers du secteur public : Crédits à la consommation	0,75%

L'application des taux de provisionnement standards « TPgi » qui se présentent comme suit :

Groupe de contreparties	Taux
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	40%
Industries mécaniques et électriques	40%
Industries agroalimentaires y compris les oléifacteurs	40%
Industries pharmaceutiques	40%
Autres industries	40%
BTP	40%
Tourisme y compris les agences de voyage	40%
Promotion immobilière	30%
Commerce	40%
Santé	40%
Télécom et TIC	40%
Autres services y compris les agences de location de voitures	40%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	40%
Autres organismes publics	40%
Particuliers	
Particuliers du secteur privé : Crédits logements	20%
Particuliers du secteur privé : Crédits à la consommation	40%
Particuliers du secteur public : Crédits logements	20%
Particuliers du secteur public : Crédits à la consommation	40%

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels.

L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 93 428 KDT. Ainsi et compte tenu de la provision collective de 83 636 KDT constituée en 2024, une dotation aux provisions collectives à hauteur de 9 792 KDT a été comptabilisées au titre de l'année 2025.

3.1.4. Provision additionnelle

Selon les dispositions de la circulaire BCT n°2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : A=N-M+1

A : ancienneté dans la classe 4 N : année d'arrêté des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4.

L'application de cette circulaire a fait dégager un stock de provision de 59 416 KDT au 30/06/2025 dont une dotation additionnelle nette de 5 299 KDT au titre du premier semestre 2025.

3.2. Portefeuille-titres

3.2.1. Règles de présentation du portefeuille-titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille-titres commercial soit dans la rubrique portefeuille-titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille-titres commercial:

Titres de transaction :

Il s'agit des titres, qu'ils soient à revenu fixe ou variable, négociables sur un marché liquide et détenus en vue de leur revente dans un avenir proche.

Titres de placement :

Il s'agit des titres, qu'ils soient à revenu fixe ou variable, qui ne répondent ni aux critères retenus pour les titres de transaction, ni à ceux retenus pour les titres d'investissement ni encore à ceux retenus pour les titres de participation ou pour les parts dans les entreprises associées, co-entreprises ou entreprises liées.

Portefeuille d'investissement :

- Titres d'investissement : Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.
- ✓ Titres de participation : Sont classés parmi les titres de participation :
 - Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante sans pour autant que l'établissement bancaire n'intervienne dans la gestion de la société émettrice.
 - Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour permettre la poursuite des relations bancaires entretenues avec la société émettrice, et qui ne peuvent pas être classés parmi les parts dans les entreprises associées, ou les parts dans les co-entreprises ou encore les parts dans les entreprises liées.
- ✓ Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées : Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

3.2.2 Règles d'évaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou des parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées, et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat. Par ailleurs, les bons de trésors sont évalués sur la base de la courbe publiée par le Conseil du Marché Financier.

- Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Les moins-values latentes ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

3.2.3. Règles de comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les dividendes sur les titres détenus sont comptabilisés en produits dès le moment où le droit au dividende est établi. Les intérêts sur les titres sont comptabilisés selon le principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts des obligations et des bons courus à la date de clôture constituent des produits à recevoir à comptabiliser en produits.

3.3. Valeurs immobilisées

3.3.1. Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

Catégorie d'actif	Taux
Construction	5%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	15%
Matériel et mobiliers de bureaux	10%
Agencements, Aménagements et installations	10%
Logiciels	20%
Global bancaire	14,3%

Le siège social est amorti selon l'approche par composants qui consiste à amortir séparément chacun des éléments constitutifs importants selon un taux d'amortissement approprié, ainsi le nouveau siège est amorti comme suit :

Catégorie d'actif	Taux
Gros œuvres	2,0%
Installation fixe	5,0%
Aménagement	7,0%

Par ailleurs, les charges à répartir sont résorbées linéairement en appliquant les taux suivants :

Catégorie d'actif	Taux
Charges à répartir hors frais d'émission des emprunts	33,0%
Frais d'émission des emprunts	14,3%

3.3.2. Immobilisations destinées à la vente

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière, le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal majoré des coûts et frais engagés.

Ces actifs sont classés en « Immobilisations destinées à la vente » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En vertu des dispositions de la norme comptable internationale IFRS 05, une entité doit classer un actif non courant ou un groupe d'actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée, principalement, par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. De même, en application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

En effet, les immeubles hors exploitation introduits par voie de recouvrement sont acquis dans l'unique objectif de les céder et recouvrer les créances impayés et sont, ainsi, classés en « Immobilisations destinées à la vente » une fois ils remplissent les conditions édictées par la norme comptable internationale IFRS 05.

3.4. Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés.

3.5. Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

3.6. Comptabilisation des provisions pour départ à la retraite

La banque comptabilise des provisions au titre des avantages post-emploi accordé à son personnel par référence à la norme internationale IAS 19. Ces engagements sont évalués en tenant compte du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

Faisant suite à la révision de l'assiette de calcul de l'indemnité de départ à la retraite prévue par l'accord de la place signé le 26 juillet 2021, une nouvelle convention d'assurance « Indemnité de départ à la retraite » a été signée en 2021 entre Attijari bank et Attijari Assurance.

Cet accord a pour objet la constitution par l'assureur d'un fonds collectif de placement permettant à la banque de faire face aux prestations pécuniaires dont il est redevable envers ses salariés au moment de leur départ à la retraite.

3.7. Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse servis à la clientèle font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes spéciaux d'épargne sont positionnés trimestriellement.

3.8. Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2025. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2025 sont déduits du résultat.

3.9. Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2025. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2025 sont rajoutées au résultat.

3.10. Règles de réévaluation et de constatation des résultats de change

Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant en vigueur au 30 juin 2025.

Les charges et les produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant en viqueur à la date de leur prise en compte.

Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat du premier semestre 2025.

3.11. Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

3.12. Application de la loi 41/2024 (2éme section de l'article 412-III (nouveau))

Conformément aux dispositions de la deuxième section de l'article 412-III (nouveau) de la loi n°41 de l'année 2025, ainsi qu'à la note de la Banque Centrale de Tunisie n°10-2025, la banque a procédé, au cours de l'exercice 2025, à l'application des mesures prévues par le cadre légal relatif au rééchelonnement des crédits à taux fixe.

Les demandes reçues dans les délais réglementaires et répondant aux critères d'éligibilité définis par la loi ont été traitées conformément aux exigences légales. L'impact financier de ces opérations a été comptabilisé dans les états financiers de l'exercice, notamment à travers :

- La révision des taux d'intérêt appliqués aux engagements concernés,
- La régularisation des échéanciers de remboursement,
- Et le décaissement effectif des montants dus aux clients bénéficiaires.

L'ensemble des clients éligibles ont ainsi bénéficié des dispositions prévues par la loi, et les ajustements comptables afférents ont été intégrés dans les postes concernés, conformément aux normes comptables en vigueur.

Note 3.13 Note de retraitement

Rubrique	30/06/2024 Publié	Retraitement de présentation	30/06/2024 Retraité
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers *	809 580	(90 260)	719 321
AC3- Créances sur la clientèle *	7 331 591	93 394	7 424 984
PA5- Autres passifs*	435 068	3 134	438 203
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers *	67 374	(30 050)	37 324
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle *	10 623 920	30 050	10 653 970
Rubrique	31/12/2024 Publié	Retraitement de présentation	31/12/2024 Retraité
AC3- Créances sur la clientèle *	7 320 653	3 083	7 323 736
PA5- Autres passifs*	347 377	3 083	350 460

Notes relatives aux postes du bilan

Notes sur les postes de l'actif

1.1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 30 juin 2025 un solde débiteur de 2 031 376 KDT contre 1 731 173 KDT au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 300 203 KDT.

DESIGNATION	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation J	uin/Décembre
				Montant	%
Caisses en dinars et en monnaies étrangères (1)	128 982	118 181	129 799	(81	7) (0,6%
Avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT (2)	1 902 394	1 485 287	1 601 374	301 0	20 18,89
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	2 031 376	1 603 468	1 731 173	300 2	03 17,39
(1) Le détail de ce poste se présente	comme suit :				
DESIGNATION	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024 —	Variation Juin	
				Montant	%
Caisse en dinars	100 646	81 366	96 294	4 352	4,5%
Caisse en devises	18 512	15 061	11 600	6 912	59,6%
Avoirs auprès des transporteurs de fonds	9 824	21 753	21 905	(12 081)	-55,2%
Provision sur caisse en dinars	-	-	-	-	
Provision sur caisse en monnaies étrangères	-	-	-	-	
Total	128 982	118 181	129 799	- 817	-0,6%
(2) Le détail de ce poste se présente co	mme suit :				
Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation Juin Montant	/Décembre %
Banque Centrale compte ordinaire en dinars	4 663	93 156	27 932	(23 269)	-83,3%
Banque Centrale compte ordinaire en devises	34 102	62 029	67 533	(33 431)	-49,5%
Placements auprès de la BCT en dinars	10 092	0	170 777	(160 685)	-94,1%
Placements auprès de la BCT en devises	1 853 672	1 329 125	1 335 223	518 449	38,8%
Centres de chèques postaux et TGT	527	1 820	760	(233)	-30,7%
Provision sur avoirs auprès de la BCT , CCP et TGT	(662)	(843)	(851)	189	-22,2%
Total	1 902 394	1 485 287	1 601 374	301 020	18,8%
. ~	1 ,02 0 / 1	1 100 207	1 00 1 07 1	301 020	.0,070

En application de la circulaire BCT n°2014-14, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité durant l'année 2025 de 100%. La Banque affiche, à la date du 30/06/2025, un ratio de liquidité de 373,594%

Désignation	30/06/2025	31/12/2024
Ratio de liquidité	373,594%	323,27%

1-2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse un solde au 30 juin 2025 de 409 748 KDT contre 404 608 KDT au 31 décembre 2024, enregistrant ainsi une augmentation de 5 140 KDT.

Désignation	20/04/2025	30/06/2024 (*)	21/12/2024	Variation		
	30/06/2025		31/12/2024	Montant	%	
Créances sur les établissements bancaires	181 768	521 641	115 785	65 983	57,0%	
Créances sur les établissements financiers	227 981	197 680	288 823	(60 842)	-21,1%	
			_			
Total	409 748	719 321	404 608	5 140	1,3%	

^(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Au 30 juin 2025, aucune créance sur les établissements bancaires et financiers n'est douteuse.

1.3. Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2025 un solde de 7 306 190 contre 7 323 735 KDT au 31 décembre 2024 enregistrant ainsi une diminution de 17 545 KDT.

DESIGNATION	20/07/2025	20/07/2024	24/12/2024	Variation juin/décembre		
	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Montant	%	
Comptes débiteurs de la clientèle	475 520	426 841	391 354	(84 166)	21,5%	
Autres concours à la clientèle	6 813 752	6 979 750	6 913 873	(100 121)	-1,4%	
Crédits sur ressources spéciales	16 917	18 393	18 508	(1 591)	-8,6%	
Total créances sur la clientèle	7 306 190	7 424 984	7 323 735	(17 545)	-0,2%	

^(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

Les comptes débiteurs de la clientèle se détaillent comme suit :

DECICNATION	20/07/2025	20/07/2024	21/12/2024	Variation juin/décembre		
DESIGNATION	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Montant	%	
Comptes débiteurs de la clientèle	487 185	439 981	400 373	86 812	21,7%	
Agios réservés sur comptes débiteurs de la clientèle	(27 867)	-30 465	-26 275	-1 592	6,1%	
Créances rattachées sur comptes débiteurs de la clientèle	16 202	17 325	17 256	(1 054)	-6,1%	
Total Comptes débiteurs de la clientèle	475 520	426 841	391 354	84 166	21,5%	

Les autres concours à la clientèle se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation juin/décembre		
	30/00/2023	30/00/2024	31/12/2024	Montant	%	
Autres concours à la clientèle en dinars	6 313 495	6 230 550	6 312 861	634	0,0%	
Autres concours à la clientèle en devises	500 257	749 200	601 012	(100 755)	-16,8%	
Total Autres concours à la clientèle	6 813 752	6 979 750	6 913 873	(100 121)	-1,4%	

Les crédits sur ressources spéciales s'élèvent à 16 917 KDT au 30 juin 2025 et sont composés de :

DESIGNATION	20/07/2025	20/04/2024	31/12/2024	Variation juin/décembre		
	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Montant	%	
Crédits sur ressources budgétaires	11 577	10 215	11 722	-146	-1,2%	
Crédits sur ressources extérieures	5 340	8 178	6 786	(1 445)	-21,3%	
Total des crédits sur ressources spéciales	16 917	18 393	18 508	(1 591)	-8,6%	

Les mouvements des créances douteuses sur la clientèle et des provisions correspondantes au cours du premier semestre 2025 se présentent comme suit :

PERIONATION	00/0//0005	00/07/0004	04/40/0004	Variation juin/décembre		
DESIGNATION	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Montant	%	
Montant brut des créances classées	423 915	425 502	402 906	21 009	5,2%	
Provisions sur les créances début de période	277 465	271 449	271 449	6 016	2,2%	
Dotation aux provisions individuelles	11 078	9 548	22 304	(11 226)	-50,3%	
Reprise de provisions individuelles	(8 957)	(3 482)	(5 760)	(3 197)	55,5%	
Dotation aux provisions additionnelles	6 515	7 635	14 647	(8 132)	-55,5%	
Reprise de provisions additionnelles	(1 216)	(744)	(3 341)	2 125	-63,6%	
Dotation aux provisions collectives	9 792	2 000	1 996	7 796	390,6%	
Reprise de provisions collectives	-	0	0	0		
Reprise de provisions individuelles et additionnelles sur cession de créances	(25 635)	0	(21 134)	(4 501)	-	
Reprise de provisions individuelles et additionnelles sur radiation de créances	-	0	0	0	-	
Reprise de provisions individuelles et additionnelles sur abandon de créances	-	0	0	0	-	
Reprise de provisions sur abandon de créances			(2 696)			
Provisions sur les créances fin de période	269 042	286 407	277 465	(8 423)	-3,0%	

La variation des agios réservés exprimés en KDT se présente comme suit :

Agios réservés au 31/12/2024	80 348
Dotations aux agios réservés	13 606
Reprises des agios réservés	(6 986)
Reprises des agios réservés suite à la cession de créances	(5 028)
Total des agios réservés au 30/06/2025	81 940

En application de la circulaire BCT n° 2018-06, les banques sont tenues de respecter un ratio de solvabilité de 10%. Au 30 juin 2025, la banque affiche un ratio de solvabilité de 13,97% et un ratio Tier One de 11,72%

Désignation	Seuil réglementaire	30.06.2025	31.12.2024
Ratio de			
solvabilité	10,00%	13,97%	12,81%
Tier One	7,00%	11,72%	11,17%

1.4. Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de 32 246 KDT au 30 juin 2025 contre 29 283 KDT au 31 décembre 2024, enregistrant ainsi une augmentation de 2 963 KDT.

Désignation	20.07.2025	20.07.2024	21 12 2024	Variation	
	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024	Montant	%
Titres de transaction	15 460	11 881	12 497	2 963	10,1%
Titres de placements	16 786	11 968	16 786	-	
Total	32 246	23 849	29 283	2 963	10,1%

1.5 . Portefeuille d'investissement

Cette rubrique accuse au 30 juin 2025 un solde de 2 398 513 KDT contre 1 927 220 KDT au 31 décembre 2024, enregistrant ainsi une hausse de 471 293 KDT

Décianation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024	Variation		
Désignation	30.00.2025	SU.U0.ZUZ4	31.12.2U24		Montant	%
Titres d'investissement	2 285 234	1 572 492	1 814 474		470 760	25,9%
Emprunts obligataires	6 000	8 000	8 000	-	2 000	-25,0%
Créances rattachées sur emprunts obligataires	-	-	472	-	472	-100,0%
Emprunt national	559 500	519 500	559 500		-	0,0%
Créances rattachées sur emprunts national	28 448	26 143	20 753		7 695	37,1%
Provision sur emprunts national	-	-	-		-	-
Fonds Gérés	386 473	311 473	311 473		75 000	24,1%
Créances rattachées sur fonds gérés	26 752	10 745	14 855		11 897	80,1%
Provision sur fonds gérés	- 2 989	- 3 005	- 2 989		0	0,0%
Bons de Trésor Assimilables	1 101 252	540 218	722 718		378 534	52,4%
Créances rattachées sur Bons de Trésor Assimilables	60 132	40 243	55 099		5 033	9,1%
Provision sur bons de trésors assimilables	- 30	- 48	- 30	-	0	0,1%
Bons de Trésor à Court Terme	127 000	127 000	127 000		-	0,0%
Créances rattachées sur Bons de Trésor à Court Terme	- 8 054	- 8 528	- 3 178	-	4 876	153,4%
Titres participatifs	750	750	750		-	0,0%
Créances rattachées sur titres participatifs	-	-	51	-	51	-100,0%
Titres de participation	62 320	73 434	63 543		-1 223	-1,9%
Actions cotées	5 283	6 415	5 283		0	0,0%
Provision sur actions cotées	- 271	-	- 279		8	-2,9%
Actions non cotées	61 604	61 604	61 604	-	0	0,0%
Provision sur actions non cotées	- 4 296	- 6 394	- 4 296	-	0	0,0%
Créances rattachées sur les titres de participation	-	11 810	1 231	-	1 231	-100,0%
Parts dans les entreprises liées	46 373	45 341	44 617		1 756	3,9%
Parts dans les entreprises liées cotées	16 678	16 678	16 678		0	0,0%
Parts dans les entreprises liées non cotées	29 695	28 663	29 639		56	0,2%
Provisions pour dépréciation des parts dans les entreprises liées non cotées	-	-	- 1700		1 700	-100,0%
Parts dans les entreprises associées	4 586	4 783	4 586	-	0	0,0%
Parts dans les entreprises associées cotées	30	30	30	-	0	-0,3%
Parts dans les entreprises associées non cotées	4 753	4 753	4 753	-	0	0,0%
Provisions pour dépréciation des parts dans les entreprises associées non cotées	- 197	-	- 197		0	-0,1%
Total	2 398 513	1 696 050	1 927 220		471 293	24,5%

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

	% Détention		30/06/2025			31/12/2024	
DESIGNATION	Determon	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Titres côtés		5 283	(271)	5 012	5 283	(279)	5 005
SOCIETE CARTHAGE CEMENT	0,61%	2 521	-	2 521	2 521	-	2 521
TUNIS RE	1,44%	1 568	-	1 568	1 568	-	1 568
STIP	3,30%	678	(271)	407	678	(279)	399
VISA	0,00%	517	-	517	517	-	517
Titres non côtés		61 604	(4 296)	57 307	61 604	(4 296)	57 307
Ooredoo SA - Zitouna Télecom	2,67%	52 944	-	52 944	52 944	-	52 944
SODIS SICAR	4,22%	1 200	(847)	353	1 200	(847)	353
COTIF-SICAR	5,05%	750	-	750	750	-	750
SICAR NORD OUEST-SODINO	1,84%	700	(366)	334	700	(366)	334
COMPAGNIE TOURISTIQUE ARABE	3,92%	592	(592)	-	592	(592)	-
LA MAISON DU BANQUIER	6,08%	480	(202)	278	480	(202)	278
AMEL SICAF	35,85%	475	(475)	-	475	(475)	-
SICAR CENTRE OUEST SIDCO	2,56%	408	(256)	152	408	(256)	152
INTER BANK SERVICES	16,89%	400	-	400	400	-	400
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUE ZA	6,53%	390	-	390	390	-	390
PRIMAVERA	4,82%	380	(380)	-	380	(380)	-
STE INTER BANCAIR DE TEL SIBTE	7,55%	350	-	350	350	-	350
MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280	-	280	280	-	280
S.E.A.C.N.V.S/ Pojet TAPARURA	11,11%	250	-	250	250	-	250
COTUNACE	2,22%	213	-	213	213	-	213
TUNISIE AUTOROUTES	0,03%	207	(53)	154	207	(53)	154
LE RIBAT	2,82%	200	(200)	-	200	(200)	-
ACMG	6,80%	170	(170)	-	170	(170)	-
SOTULUB	2,73%	150	-	150	150	-	150
STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM	6,35%	146	(146)	-	146	(146)	-
STE TUNIS DE GARANT SOTUGAR	4,33%	130	-	130	130	-	130
STAR IMMOBILIERE	20,00%	100	(100)	-	100	(100)	_
FONDS DE RECONV. ET DE DEVELOP	0,25%	80	(44)	36	80	(44)	36
L'EVOLUTION ECONOMIQUE	5,42%	76	(76)	-	76	(76)	-
STE INDUSTRIE TOURISTIQUE HEDI	7,50%	75	(75)	-	75	(75)	-
STIM	49,00%	74	(74)	-	74	(74)	-
AGENCE TUNISIENNE D INTERNET	7,00%	70	-	70	70	-	70
SOMATRA GET	7,18%	51	(51)	-	51	(51)	-
TRANSTOURS	3,76%	44	(44)	-	44	(44)	-
SOLAICO	3,13%	40	(40)	-	40	(40)	-
FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	0,54%	34	-	34	34	-	34
STE ARABE DES SERVICES FINANC	0,16%	34	(34)	-	34	(34)	-
SODEK SICAR	0,40%	25	(10)	15	25	(10)	15
SPPI	3,29%	25	-	25	25	-	25
MACHINES TEXTILES MAGHREB.	2,50%	13	(13)	-	13	(13)	-

SEDAT TUNISIE HORIZON	1,10%	11	(11)	-	11	(11)	-
STE CLINIQUE TAOUFIK	0,05%	10	(10)	-	10	(10)	-
STE DE PROMOTION ET D'EXPLOITA	9,40%	9	(9)	-	9	(9)	-
STE SWIFT	10,33%	7	(7)	-	7	(7)	-
HOTEL AMILCAR	0,37%	6	(6)	-	6	(6)	-
sté Hôteliere	0,50%	5	(5)	-	5	(5)	-
CERA	6,25%	1	(1)	-	1	(1)	-
TOURAFRIC	0,03%	0	(0)	-	0	(0)	-
TOTAL		66 887	(4 567)	62 320	66 887	(4 575)	62 312

Le détail des parts dans les entreprises associées se présente comme suit :

			30/06/2025			2024	
DESIGNATION	% Détention	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Parts dans les entreprises associées côtées		30	-	30	30	-	30
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	0,03%	30	-	30	30	-	30
Parts dans les entreprises associées non côtées		4 753	(197)	4 556	4 753	(197)	4 556
ATTIJARI ASSURANCE	45,00%	4 500	-	4 500	4 500	-	4 500
ATTIJARI FINANCE	25,00%	253	(197)	56	253	(197)	56
TOTAL		4 783	(197)	4 586	4 783	(197)	4 586

Les renseignements sur les filiales de la banque se présentent comme suit:

Nom de la filiale	Pourcentage de détention	Montant des KP avant résultat	Résultat	Montant des KP après affectation
Attijari Leasing	61,92%	66 538	10 004	76 542
Attijari Sicar	77,63%	27 966	6 075	34 041
Attijari Gestion	99,88%	594	720	1 314
Attijari Recouvrement	99,92%	1 851	920	2 771
Attijari Intermédiation	99,99%	5 943	321	6 264

Les renseignements sur les entreprises associées de la banque se présentent comme suit :

			en KDT	
Nom de l'entreprise associée	Pourcentage de détention	Montant des capitaux propres avant résultat	Résultat	Montant des capitaux propres après affectation
Attijari Assurance	45,00%	56 296	11 900	68 197
Attijari obligataire SICAV	0,03%	118 813	7 332	126 145
Attijari Finances	24,94%	742	-	-

1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 144 427 KDT au 30 juin 2025 contre 149 597 KDT au 31 décembre 2024, soit une diminution de 5 170 KDT et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	30/06/2025	31/12/2024	VARIATION	%
Immobilisations Incorporelles nettes	20 620	22 604	(1 985)	-8,8%
Immobilisations incorporelles brutes	91 501	90 909	591	0,7%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(70 881)	(68 305)	(2 576)	3,8%
Immobilisations Corporelles nettes	92 732	96 359	(3 626)	-3,8%
Immobilisations corporelles brutes	249 256	246 946	2 310	0,9%
Amortissement des immobilisations corporelles	(156 523)	(150 587)	(5 936)	3,9%
Immobilisations en cours	11 863	11 214	649	5,8%
Immobilisations hors exploitation nettes	1 889	1 895	(6)	-0,3%
Immobilisations hors exploitation brutes	2 823	2 826	(4)	-0,1%
Amortissement des immobilisations hors exploitation	(933)	(931)	(2)	0,2%
Immobilisations destinés à la vente nettes	17 323	17 525	(202)	-1,2%
Immobilisations destinés à la vente brutes	31 679	32 567	(888)	-2,7%
Provisions des immobilisations destinés à la vente	(14 357)	(15 042)	(686)	-4,6%
Total	144 428	149 597	(5 170)	-3,5%

Aucune garantie ou sûreté n'est consentie à des tiers sur les immobilisations de la banque.

Par ailleurs, les flux de mouvements des immobilisations tenant compte des acquisitions et de sorties se présente comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 31/12/2024	Acquisition	Transfert/sortie	Valeur brute au 30/06/2025	Amort/Prov au 31/12/2024	Dotation/Provision	Transfert/sortie	Amort/Prov au 30/06/2025	Valeur nette au 30/06/2025
Immobilisations incorporelles	90 909	1 362	(769)	91 501	(68 305)	(3 084)	508	(70 881)	20 620
Logiciels	90 909	1 362	(769)	91 501	(68 305)	(3 084)	508	(70 881)	20 620
Immobilisations corporelles	246 946	2 387	(77)	249 256	(150 587)	(5 937)	0	(156 523)	92 732
Terrain en exploitation	4 171	0	0	4 171	(0)	(0)	0	(0)	4 171
Construction en exploitation	29 173	0	0	29 173	(24 224)	(425)	0	(24 649)	4 525
Constructions nouveau siège	67 390	0	0	67 390	(27 820)	(1 170)	0	(28 990)	38 401
Agencement Aménagement Installation	56 445	186	(77)	56 553	(38 548)	(1 213)	0	(39 761)	16 792
Matériel de Transport	180	0	0	180	(123)	(9)	0	(132)	49
Matériel de Transport Leasing	2 018	0	0	2 018	(1 657)	(80)	0	(1 737)	281
Matériel & Mobilier de bureaux	15 377	516	0	15 893	(9 356)	(473)	0	(9 829)	6 064
Tableaux d'Art	763	0	0	763	(0)	(0)	0	(0)	763
Matériels Informatique	37 365	743	0	38 108	(26 310)	(1 471)	0	(27 780)	10 327
TPE	4 666	816	0	5 482	(2 363)	(312)	0	(2 675)	2 807
GAB	10 041	0	0	10 041	(5 587)	(440)	0	(6 027)	4 014
Matériel de sécurité	18 781	127	0	18 908	(14 103)	(336)	0	(14 439)	4 469
Coffre Fort	573	0	0	573	(497)	(8)	0	(505)	69
Immobilisation en cours	11 214	649	0	11 863	(0)	(0)	0	(0)	11 863
Immobilisations incorporelles en cours	7 642	641	0	8 282	(0)	(0)	0	(0)	8 282
Immobilisations corporelles en cours	3 572	9	0	3 581	(0)	(0)	0	(0)	3 581
Immobilisations hors exploitation	2 826	0	(4)	2 823	(931)	(2)	0	(933)	1 889
Terrain hors exploitation	134	0	(4)	131	(0)	(0)	0	(0)	131
Construction hors exploitation	2 692	0	0	2 692	(931)	(2)	0	(933)	1 758
Immobilisations destinés à la vente	32 567	0	(888)	31 679	(15 042)	(177)	863	(14 357)	17 323
Terrains destinés à la vente	12 664	0	0	12 664	(3 820)	(0)	0	(3 820)	8 844
Constructions destinées à la vente	19 903	0	(888)	19 015	(11 222)	(177)	863	(10 536)	8 479
Total valeurs immobilisées	384 462	4 398	(1 738)	387 122	(234 866)	(9 200)	1 372	(242 694)	(144 428)

1.7. Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de 643 241 KDT au 30 juin 2025 contre un solde de 641 144 KDT au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 2 097 KDT.

DESIGNATION	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation juin/décembre		
DESIGNATION	30/00/2025	30/00/2024	31/12/2024	Montant	%	
Comptes d'attente et de régularisation	33 837	56 098	42 766	(8 929)	-20,9%	
Autres	609 403	562 147	598 378	11 025	1,8%	
Total	643 241	618 245	641 144	2 097	0,3%	

Notes Sur Les Postes Du Passif

2.1. Banque Centrale et CCP

Cette rubrique accuse au 30 juin 2025 un solde de 287 360 KDT contre un solde nul au 31 décembre 2024

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation Montant	%
Emprunt BCT	287 000		-	287 000	
Dettes rattachées sur emprunts auprès de la Banque Centrale	360			360	-
Total	287 360			287 360	-

2.2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30 juin 2025 à 35 119 KDT contre 34 154 KDT au 31 décembre 2024, enregistrant ainsi une augmentation de 965 KDT.

DESIGNATION	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation juin/décembre		
		(*)		Montant	%	
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	20 266	11 067	18 438	1 828	9,9%	
Dépôts et avoirs des établissements financiers	14 853	26 257	15 716	(864)	-5,5%	
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	35 119	37 324	34 154	965	2,8%	

^(*) Données retraités pour les besoins de comparabilité

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

2.3 Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 30 juin 2025 un solde de 11 175 895 KDT contre 10 635 556 KDT au 31 décembre 2024, enregistrant une augmentation de 540 339 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	20/07/2025	30/06/2024	21/12/2024	Variation juin/décembre		
DESIGNATION	30/06/2025	(*)	31/12/2024	Montant	%	
Dépôts à vue	5 328 930	4 964 438	4 992 241	336 689	6,7%	
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	5 846 965	5 689 532	5 643 315	203 650	3,6%	
Total dépôts et avoirs de la clientèle	11 175 895	10 653 970	10 635 556	540 339	(5,1%)	

Les autres dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

DECIONATION	20/0//2025	20/07/2024	24/42/2024	Variation juin/o	lécembre
DESIGNATION	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Montant	%
Comptes d'épargne	3 770 810	3 459 087	3 587 016	183 794	5,1%
Bons de caisse	610 497	652 936	637 081	(26 584)	-4,2%
Comptes à terme	568 228	610 800	536 961	31 267	5,8%
Placements en devises	196 491	187 145	171 327	25 164	14,7%
Pensions livrées	63 469	105 252	77 894	(14 425)	-18,5%
Certificats de dépôts	149 000	256 000	122 500	26 500	21,6%
Autres sommes dues à la clientèle	440 770	379 608	456 884	(16 114)	-3,5%
Dettes rattachées	47 699	38 705	53 652	-5 953	-11,1%
Total des autres dépôts et avoirs de la clientèle	5 846 965	5 689 532	5 643 315	203 650	(3,61%)

2.4 Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales présentent au 30 juin 2025 un solde de 115 509 KDT contre 78 809 KDT au 31 décembre 2024, enregistrant une augmentation de 36 700 KDT et se détaillent comme suit :

Décimotion	20/07/2025	20/07/2025 20/07/2024		Variatio	n
Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Montant	%
Emprunt obligataire	91 800	55 900	51 800	40 000	77,2%
Dettes rattachées sur l'emprunt obligataire	2 925	3 059	76	2 849	3748,7%
Ressources budgétaires	15 346	18 109	18 154	(2 808)	-15,5%
Dettes rattachées sur ressources budgétaires	74	83	83	(9)	-10,8%
Ressources extérieures en dinars	5 340	10 129	8 684	(3 344)	-38,5%
Dettes rattachées sur ressources extérieures en dinars	24	13	12	12	100,0%
Ressources extérieures en devises	-	13 470	-	-	
Dettes rattachées sur ressources extérieures en devises	-	473	-	-	
Total	115 509	101 236	78 809	36 700	46,6%

La ventilation des ressources extérieures par devise se présente comme suit :

Désignation	20/07/2025	20/07/2024	21/12/2024	Variation		
	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Montant	%	
Ressources extérieures en dinars	5 340	10 129	8 684	(3 344)	-38,5%	
Ressources extérieures en devises	-	13 470	-			
Total	5 340	23 599	8 684	(3 344)	(0)	

2.5. Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 337 831 KDT au 30 juin 2025 contre un solde de 350 460 KDT au 31 décembre 2024, enregistrant une diminution de 12 629 KDT et se détaillent comme suit :

Désignation 30/06/2025 30/0	00/01/0005	00/04/0004	31/12/2024	Variation	
	30/06/2024 —	(*)	Montant	%	
Comptes d'attente	60 950	21 228	95 642	(34 692)	-36,3%
Créditeurs divers	112 790	123 366	110 031	2 759	2,5%
Etat impôts et taxes	40 236	58 544	74 010	(33 774)	-45,6%
Autres	106 120	220 004	46 227	59 893	129,6%
Provisions pour passifs et charges	9 869	8 434	18 358	(8 489)	-46,2%
Provisions pour congés payés	4097	3 493	3 110	987	31,7%
Provisions pour engagement hors bilan	3 769	3 134	3 082	687	22,3%
Total	337 831	438 203	350 460	(12 629)	-3.6%

^(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

NOTE 3 : Capitaux propres

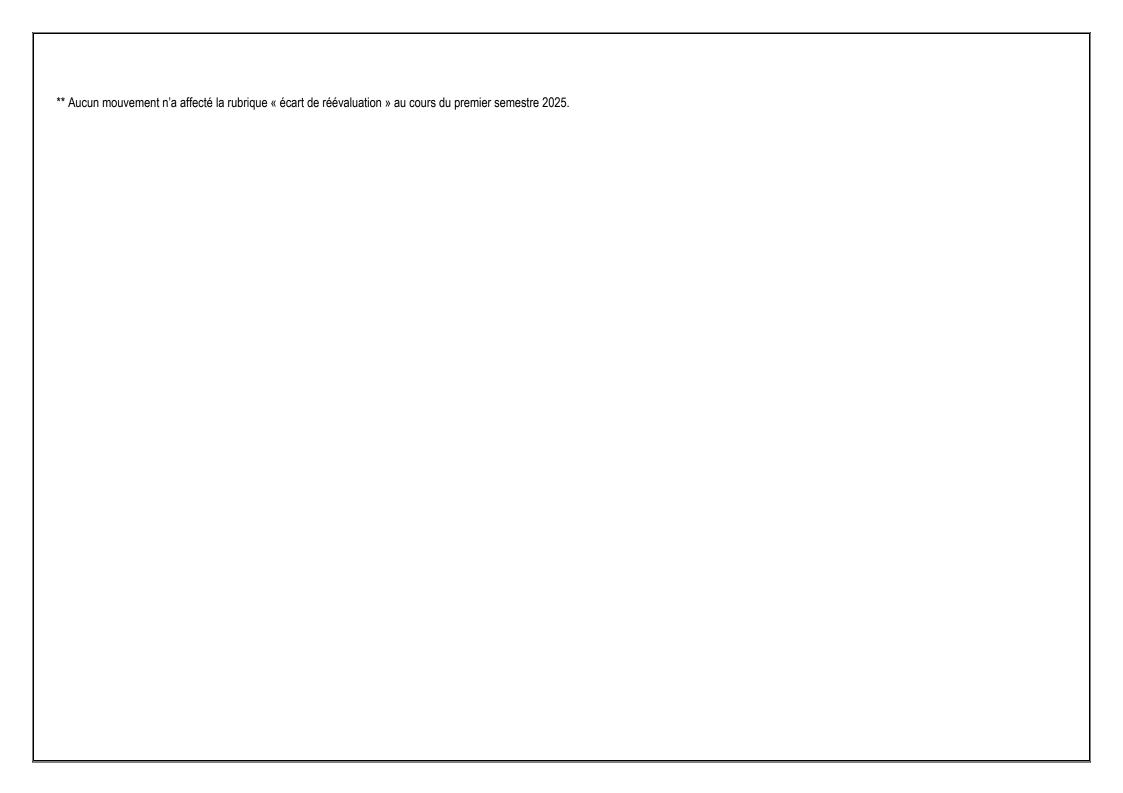
Le capital social s'élève au 30 juin 2025 à 250 000 KDT composé de 50 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libéré en totalité.

Désignation	ation 30/06/2025 30/06/2024 31/12/2024	31/12/2024	Variation		
	30/00/2023	30/00/2024	31/12/2024	Montant	%
Carital	250,000	240,000	240,000	40.000	40.00/
Capital	250 000	210 000	210 000	40 000	19,0%
Réserves	540 021	504 886	504 959	35 062	6,9%
Actions propres	-	-	-	-	-
Autres capitaux propres	3 646	3 646	3 646	-	0,0%
Résultats reportés	104 177	156 793	156 789	(52 612)	-33,6%
Résultat de la période	116 183	120 442	232 388	(116 205)	-50,0%
Tabl	1 014 007	005.7/7	4 407 700	(00.755)	0.50/
Total	1 014 027	995 767	1 107 782	(93 755)	-8,5%

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Souscription	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Fond social	Résultat de l'exercice	Solde au 30 Juin 2025
Capital libéré		210 000	40 000			-	-	250 000
Primes liées au capital		146 371	(40 000)	-	-	-	-	106 371
Réserves légales		21 000	-	-	-	-	-	21 000
Réserves ordinaires		320 399	-	75 000	-	-	-	395 399
Fonds social		15 395	-	-		62		15 457
Autres réserves		1 794	-	-	-	-	-	1 794
Autres capitaux propres		3 646	-	-	-	-	-	3 646
Résultats reportés		156 789	-	157 388	(210 000)			104 177
Résultat de l'exercice		232 388	-	(232 388)	-	-	116 183	116 183
Total		1 107 782	0	0	(210 000)	62	116 183	1 014 027

^{*}Au 30/06/2025, la rubrique fonds social correspond à des utilisations remboursables.



Notes Sur L'état Des Engagements Hors Bilan

4.1. Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 30 juin 2025 un solde de 658 304 KDT contre 799 892 KDT au 31 décembre 2024, enregistrant ainsi une diminution de 141 588 KDT.

Décimation	20.07.2025	2025 — 30.06.2024 — 31.12.2024 ·		Variat	ion
Désignation	Désignation — 30.06.2025 — 30.06.2024 — 31.12.2024		31.12.2024 —	Montant	%
Cautions en faveur de la clientèle	579 285	569 704	713 999	(134 714)	-18,9%
Avals en faveur de la clientèle	2 830	8 943	22 390	(19 560)	-87,4%
Autres avals	45 531	68 946	38 076	7 455	19,6%
Admissions temporaires	23 904	25 309	24 915	(1 011)	-4,1%
Lettres de garanties	6 754	512	512	6 242	1219,1%
Total	658 304	673 414	799 892	(141 588)	-17,7%

4.2. Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 169 914 KDT au 30 juin 2025 contre 210 424 KDT au 31 décembre 2024, enregistrant ainsi une diminution de 40 510 KDT.

Décignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024	Variation	
Désignation	30.00.2023	30.00.2024	31.12.2024	Montant	%
Crédits documentaires export	9 033	171 640	676	8 357	1236,2%
Crédits documentaires import	160 881	210 375	209 748	(48 867)	-23,3%
Total	169 914	382 015	210 424	(40 510)	-19,3%

4.3. Actifs donnés en garantie

Les actifs donnés en garantie donnés totalisent au 30 juin 2025 un solde de 318 000 KDT contre un solde nul au 31/12/2024.

Désignation 30.06.2025 30.06.2024	20.07.2025 20.07.2024	21 12 2024	Variation		
	31.12.2024	Montant	%		
Autres actifs donnés en garantie	318 000	-	-	318 000	-
Total	318 000	-	-	318 000	0,0%

4-4 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 334 745 KDT au 30 juin 2025. Ils correspondent à des engagements de financement donnés.

La défalcation des « Engagements de financements donnés » par contrepartie se présente comme suit :

Décianation	20/04/2025	20/04/2025 20/04/2024	31/12/2024	Variation		
Désignation 30/06/2025 30/06/2024 3		31/12/2024	Montant	%		
En faveur des clients ordinaires	334 745	412 533	324 458	10 287	3,2%	
Total	334 745	412 533	324 458	10 287	3,2%	

4-5: ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus au 30 juin 2025 correspondent à des garanties reçues.

Les garanties reçues s'élèvent à 2 947 102 KDT au 30 juin 2025 contre un solde de 3 044 684 KDT au 31 décembre 2024, soit une diminution de 97 582 KDT.

La ventilation des garanties reçues par contrepartie se présente comme suit :

Désignation	20/07/2025	20/04/2024	31/12/2024	Variation		
	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Montant	%	
Garanties reçues de la clientèle	2 947 102	3 003 902	3 044 684	(97 582)	-3.2%	
Total	2 947 102	3 003 902	3 044 684	(97 582)	-3.2%	

Notes sur Les opérations de Change :

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 30 juin 2025 s'élèvent à 47 224 KDT et se présentent comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Devises vendues au comptant à livrer	(162 810)	(91 540)	(49 165)
Devises achetées au comptant à recevoir	115 586	62 737	49 447
Total	(47 224)	(28 803)	282

Les opérations de change à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 30 juin 2025 s'élèvent à 219 646 KDT et se présentent comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Devises vendues à terme à livrer	(226 055)	(289 361)	(220 864)
Devises achetées à terme à recevoir	6 408	1 515	166
Total	(219 646)	(287 846)	(220 698)

Notes sur L'état De résultat

5-1 Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 379 877 KDT au 30 juin 2025 contre 393 100 KDT au 30 juin 2024, enregistrant ainsi une diminution de 13 223 KDT.

Désignation	30/06/2025 30/06/2024 3		31/12/2024	Variation		
Designation	30/00/2023	30/00/2024	31/12/2024	Montant	%	
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	26 751	39 156	68 412	(12 405)	-31,7%	
Opérations avec la clientèle	341 347	346 800	710 422	(5 453)	-1,6%	
Autres intérêts et revenus assimilés	11 779	7 144	18 399	4 635	64,9%	
Total	379 877	393 100	797 233	(13 223)	-3,4%	

Le détail des intérêts et revenus assimilés de la banque se présente comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	
				Montant	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	26 751	39 156	68 412	(12 405)	-31,7%
Opérations avec les établissements bancaires	26 751	39 156	68 412	(12 405)	-31,7%
Intérêts et revenus assimilés sur les opérations avec les établissements de Leasing et de Factoring	-	-	_	-	-
Opérations avec la clientèle	341 347	346 800	710 422	(5 453)	-1,6%
Portefeuille effets	310 020	317 096	645 621	(7 076)	-2,2%
Comptes courants débiteurs	24 645	25 318	53 323	(673)	-2,7%
Intérêts perçus sur crédits sur ressources spéciales	174	225	434	(51)	-22,7%
Intérêts perçus sur avances sur DAT	586	679	1 288	(93)	-13,7%
Agios réservés	5 922	3 482	9 756	2 440	70,1%
Intérêts perçus sur opérations avec la BCT	-	-		-	-
Autres intérêts et revenus assimilés	11 779	7 144	18 399	4 635	64,9%
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	8 181	4 201	11 446	3 980	94,7%
Commissions à caractère d'intérêt	3 598	2 943	6 953	655	22,3%
Total	379 877	393 100	797 233	(13 223)	-3,4%

5-2 Commissions en produits

Les commissions en produits totalisent 75 637 KDT au 30 juin 2025 contre 74 226 KDT KDT au 30 juin 2024, enregistrant ainsi une augmentation de 1 411 KDT.

Désignation	20/07/2025	20/07/2024	24/42/2024	V	ariation
Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Montant	%
Chèques, effets, virements et tenue de compte	20 978	23 335	37 422	(2 357)	-10,1%
Vente Packs	22 404	19 175	40 354	3 229	16,8%
Opérations sur placement et titres	257	183	899	74	40,4%
Opérations de commerce extérieur	4 000	3 651	7 264	349	9,6%
Coffre-fort	12	11	24	1	9,1%
Gestion, études et Engagement	17 405	18 447	35 974	(1 042)	-5,6%
Opérations de change	1 440	1 374	1 941	66	4,8%
Monétique	8 813	7 758	16 553	1 055	13,6%
Banque Directe	233	203	404	30	14,8%
Bancassurance	95	89	8 763	6	6,7%
Total	75 637	74 226	149 598	1 411	1,9%

5-3 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent, au 30 juin 2025, un montant de 36 235 KDT contre 31 706 KDT au 30 juin 2024, enregistrant ainsi une augmentation de 4 529 KDT.

Désignation	30/06/2025	30/06/2025 30/06/2024 3		Variation		
	30/00/2023		31/12/2024	Montant		%
Gains net sur titres de transaction	660	313	5 711		347	110,9%
Gains net sur titres de placement	2 044	630	653		1 414	224,4%
Gains net sur opérations de change	33 531	30 763	62 128		2 768	9,0%
Total	36 235	31 706	68 492		4 529	14,3%
Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Montant	Variation	%
Titres de transaction à revenu fixe.	-		5 711		-	-
Titres de transaction à revenu variable.	660	313	-		347	110,9%
Total	660	313	5 711		347	110,9%

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation		
	30/00/2023	30/00/2024	31/12/2024	Montant	%	
Titres de placement à revenu fixe.	24	32	54	(8)	-25,0%	
Titres de placement à revenu variable.	2 020	598	599	1 422	237,8%	
Total	2 044	630	653	1 414	224,4%	

5.4 Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 92 777 KDT au 30 juin 2025 contre 69 976 KDT au 30 juin 2024, soit une augmentation de 22 801 KDT.

Décimation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	
Désignation	30/00/2023	30/00/2024	31/12/2024	Montant	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	76 364	56 773	119 719	19 591	34,5%
Dividendes et revenues assimilés sur titres de participations	3 097	700	4 417	2 397	342,4%
Dividendes et revenues assimilés sur parts dans les entreprises liées.	9 781	6 676	7 582	3 105	46,5%
Dividendes et revenues assimilés sur parts dans les entreprises associées	3 502	5 852	5 852	(2 350)	-40,2%
Dividendes et revenues assimilés sur titres participatifs	33	(25)	68	58	- 232,0%
Total	92 777	69 976	137 638	22 801	32,6%

5.5 Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 30 juin 2025 un solde de 218 952 KDT contre 210 104 KDT au 30 juin 2024, soit une augmentation de 8 848 KDT.

Désignation	20/07/2025	30/06/2024	024 31/12/2024	Variation		
	30/06/2025	30/00/2024	31/12/2024	Montant	%	
Opérations avec les établissements bancaires	(3 949)	(410)	(2 632)	(3 539)	863,2%	
Opérations avec la clientèle	(202 823)	(205 954)	(416 357)	3 131	-1,5%	
Emprunt et ressources spéciales	(3 403)	(3 526)	(6 792)	123	-3,5%	
Autres intérêts et charges	(8 777)	(214)	(272)	(8 563)	4001,4%	
Total	(218 952)	(210 104)	(426 053)	(8 848)	4,2%	

5.6 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement

Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement s'élèvent à 1 859 KDT au 30 juin 2025 contre 7 257 KDT au 30 juin 2024, enregistrant ainsi une diminution de 5 398 KDT.

DECICNATION	20/07/2025	20/07/2024	21/12/2024	Variation juin/	/juin
DESIGNATION	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Montant	%
Charges sur titres d'investissement	(151)	7 351	5 242	(7 200)	-97,9%
Charges dans les entreprises liées, co-entreprises, entreprises associées, titres de participation et actions en portage	(0)	0	(150)	(0)	-
Reprise / Dotation aux provisions sur titres d'investissement	1 708	(94)	(83)	(1 802)	-1910,0%
Dotation aux provisions sur entreprises liées, co-entreprises, entreprises associées, titres de participation et actions en portage	(0)	0	(55)	(0)	-
Total	1 859	7 257	4 954	(5 398)	-74,4%

5.7 Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à 131 753 KDT au 30 juin 2025 contre 121 149 KDT au 30 juin 2024, enregistrant ainsi une augmentation de 10 604 KDT.

Dácionation	20/07/2025	20/07/2024	21/12/2024	Variati	on
Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Montant	%
Rémunération du personnel titulaire	(87 457)	(79 062)	(160 424)	(8 395)	10,6%
Heures supplémentaires	(127)	(121)	(347)	(6)	5,0%
Primes allouées	(7 584)	(7 669)	(16 244)	85	-1,1%
Rémunération du personnel stagiaire	(32)	(42)	(85)	10	-23,8%
Rémunération du personnel saisonnier	(120)	(68)	(191)	(52)	76,5%
Charges fiscales	(2 540)	(2 006)	(4 418)	(534)	26,6%
Charges sociales	(26 282)	(23 362)	(46 880)	(2 920)	12,5%
Œuvres sociales	(732)	(565)	(2 140)	(167)	29,6%
Autres charges liées au personnel	(5 811)	(5 114)	(8 176)	(697)	13,6%
Provisions sur congés payés	(1 068)	(3 140)	(1 849)	2 072	-66,0%
Total	(131 753)	(121 149)	(240 754)	(10 604)	8,8%

5.8 Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de 44 269 KDT au 30 juin 2025 contre 35 316 KDT au 30 juin 2024, enregistrant ainsi une augmentation de 8 953 KDT.

Décimation	20/07/2025	20/07/2024	21/12/2024	Varia	Variation	
Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Montant	%	
Charges informatiques	(5 939)	(4 992)	(10 330)	(947)	19,0%	
Charges de télécommunication	(1 471)	(1 482)	(2 918)	11	-0,7%	
Charges de Communication	(3 529)	(2 962)	(6 670)	(567)	19,1%	
Charges de logistiques	(8 386)	(8 292)	(17 705)	(94)	1,1%	
Services traitement clients	(5 401)	(5 248)	(10 765)	(153)	2,9%	
Honoraires et prestations externes	(1 094)	5 135	3 676	(6 229)	-121,3%	
Autres charges d'exploitation	(3 821)	(3 855)	(7 650)	34	-0,9%	
Contribution Fonds de Garantie	(14 628)	(13 620)	(27 241)	(1 008)	7,4%	
				·		
Total	(44 269)	(35 316)	(79 603)	(8 953)	25,4%	

5.9 : Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat de base par action au titre du premier semestre 2025 est de 2,32 DT.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	21/12/2024	Variation		
	30/00/2023	30/00/2024	31/12/2024	Montant	%	
Résultat net de l'exercice	116 183	120 442	232 388	(4 259)	-3,5%	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	50 000 000	50 000 000	50 000 000			
Résultat de base par action (en DT)	2,32	2,41	4,65	(0,09)	-3,5%	
Résultat dilué par action (en DT)	2,32	2,41	4,65	(0,09)	-3,5%	

Suite à l'action de l'augmentation de capital approuvée par l'assemblée général extraordinaire du 04 avril 2025, le nombre d'actions au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2024 est ajusté de façon rétrospective d'où les calculs par action pour la période concernée et les périodes précédentes présentées doivent être faits sur la base du nouveau nombre d'actions.

Notes sur L'état des Flux De Trésorerie

6 Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 1 920 693 KDT se détaillent comme suit :

DECICNATION	20/07/2025	20/07/2024	21/12/2024	Variation		
DESIGNATION	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024 -	Montant	%	
Liquidités et équivalents de liquidités actif	2 228 214	2 136 144	1 859 186	369 028	19,8%	
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	2 046 837	1 615 350	1 743 406	303 431	17,4%	
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	181 377	520 794	115 780	65 597	56,7%	
Liquidités et équivalents de liquidités passif	307 521	11 043	17 937	289 584	1614,4%	
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	287 296	0	0	287 296	-	
Liquidités et équivalents de liquidités sur les établissements financiers	20 225	11 043	17 937	2 288	12,8%	
Liquidités et équivalents de liquidités	1 920 693	2 125 101	1 841 249	79 444	4,3%	

Note sur les passifs éventuels (Eventualité)

Une affaire intentée par le conseil de la concurrence à l'encontre du secteur bancaire, afférente au report des échéances pendant la pandémie du COVID-19. Jusqu'à la date de l'arrêté des états financiers par le conseil d'administration tenu le 01/08/2025, aucune décision n'est notifiée à la banque à cet égard, ainsi le risque final pouvant, le cas échéant, être associé à cette situation dépend du dénouement définitif de cette affaire. Cette situation est considérée comme étant une éventualité en application de la NCT 14 « relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture » dont l'exercice de suivi sera réalisé de façon continue pour déterminer si une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques est devenue probable.

Note sur les évènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 01/08/2025. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

A ce titre, aucun événement postérieur au 30 juin 2025 qui nécessite une note ou une modification des comptes n'est parvenu.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2025

Mesdames, messieurs les Actionnaires D'Attijari Bank Tunisie

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan d'Attijari Bank Tunisie, au 30 juin 2025 ainsi que de l'état des engagements hors bilan, de l'état de résultat, et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 12 965 741 mille dinars et un bénéfice net de la période s'élevant à 116 183 mille dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Attijari de Tunisie au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur le point suivant :

La note « Note sur les passifs éventuels (Eventualité) » aux états financiers, décrit l'évolution de l'affaire intentée par le conseil de la concurrence à l'encontre du secteur bancaire, afférente au report des échéances pendant la pandémie du COVID-19. A la date du présent rapport aucune décision n'a été notifiée à la banque à cet égard, ainsi le risque final pouvant, le cas échéant, être associé à cette situation dépend du dénouement définitif de cette affaire.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 27 août 2025

Les Commissaires Aux Comptes

ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

Consulting and Financial Firm Walid BEN AYED